



Ordre du jour Conseil d'établissement 2021-2022

Date : le 5 avril 2022

Heure : 18h00

Lieu : École Jeanne-Mance

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 février 2022
4. Suivis au procès-verbal
5. Parole au public
6. Correspondance
7. Points de décision
 - a. Approbation
 - i. Règles de fonctionnement du SDG 2022-2023
 - b. Consultation
 - i. Révision des critères de sélection d'une direction d'établissement (Fiche #9)
 - ii. Nouvelle date pour le CÉ de juin
8. Information
 - a. Situation COVID
 - i. Situation dans le 321
 - ii. Fin du plan de contingence
 - b. Fonds à destination spéciale
 - i. Suivi des dépenses
 - c. Ajout de soutien en classe
 - i. Groupes 111 et 211
 - d. Mouvement de personnel
 - i. Groupe 022
 - e. Retour sur sondage « appréciation opération photos »
 - f. Participation au Défi OSEntreprendre
9. Parole aux membres
 - a. Représentant au comité de parents
 - b. Personnel du service de garde/soutien
 - c. Personnel professionnel
 - d. Personnel enseignant
 - e. Représentante de l'OPP
 - f. Membre de la communauté

10. Capsules formation conseil d'établissement
11. Parole au public
12. Mot de la présidence
13. Mot de la direction
14. Autres points
15. Levée de l'assemblée

Mme Karine Comtois
Présidente Conseil d'Établissement

Vincent Laporte
Directeur école Jeanne-Mance